

Ingénierie sociale

RNCP39644 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44072, 44056
Code(s) ROME	K1403, K1201, K1802, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

34 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 34 à former.

Organisme	SIRET	Habilitati on
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800 010	Former
ARFIS OI	42100372400 034	Former
ASKORIA	79296161700 018	Former
ASS DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	34247580300 017	Former
ASS DEVELOPEM SOCIAL & CULTUR INTERNAT	31184406200 035	Former
ASS GESTION INSTITUT FORMAT EDUCAT NORMA	78106655000 034	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900 019	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900 027	Former
ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INTERVENTION SOCIALE- OCEAN INDIEN - IRTS REUNION-MAYOTTE - CREA I OI	42100372400 042	Former
ASSOCIATION GUADELOUPEENNE DU MEDICO SOCIAL	92046632300 010	Former

Liste complète des 34 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39644-ingenierie-sociale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme d'Etat d'ingénierie sociale atteste des compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.

ACTIVITÉS VISÉES

Fonction : Expertise-conseil

Activité 1 : Diagnostiquer et contextualiser

- analyser des problématiques complexes
- situer des problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large
- repérer et analyser les enjeux, les logiques, les stratégies des acteurs
- réaliser des diagnostics pluridimensionnels : politiques sociales, analyse territoriale, analyse des populations, analyse des interventions
- concevoir et construire un dispositif de veille sociale
- concevoir, commander, utiliser des systèmes d'information

Activité 2 : Proposer et anticiper

- réaliser des études prospectives
- instruire des décisions, des choix stratégiques, des questions de politiques sociales ou de méthodes
- proposer des stratégies d'action ou d'intervention, des scénarios possibles
- commander, réaliser des études ou recherches ou y participer
- faciliter la production et la coproduction de savoirs, les capitaliser et les diffuser

Fonction : Conception et développement

- exploiter les ressources diagnostiques, apporter des concepts opératoires
- construire ou aider à construire des réponses aux besoins sociaux en tenant compte des contraintes et des ressources sur les plans techniques, économiques, financiers, organisationnels, humains et culturels
- articuler les politiques, les missions des institutions et les besoins du terrain
- construire des réponses critiques et innovantes
- jouer un rôle de traducteur et de catalyseur favorisant le lien entre technique et politique
- concevoir, piloter l'élaboration, négocier, conduire et évaluer des projets complexes, des dispositifs, des programmes, des systèmes, des organisations
- développer le partenariat institutionnel
- mobiliser les acteurs internes et externes
- mobiliser les ressources et les compétences
- analyser, évaluer, identifier et anticiper les besoins de changement
- définir des modalités organisationnelles susceptibles de répondre au changement
- susciter, faciliter et organiser les changements en vue d'une adaptation ou d'une évolution de l'organisation
- développer les compétences et ressources collectives
- mobiliser les ressources humaines, documentaires, les compétences pédagogiques pour organiser l'accueil des salariés, leur accompagnement

dans des parcours de formation continue, de formation en alternance, de tutorat et de validation des acquis

- développer la production et la transmission des connaissances et des compétences en site de travail
- analyser et capitaliser les pratiques individuelles et collectives

Fonction : Evaluation

- définir les enjeux et les cadres de référence d'une évaluation
- définir l'objet de l'évaluation (établissement, organisation, politique, projet, pratique..)
- définir les conditions et moyens de l'évaluation
- analyser et repérer les positionnements respectifs des acteurs (commanditaire, évaluateur, chef de projet)
- organiser la participation des acteurs au processus d'évaluation (professionnels, bénévoles, usagers...)
- élaborer des systèmes de référence
- concevoir mettre en œuvre et piloter un dispositif d'évaluation interne
- communiquer les résultats

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Blocs de compétences 1 : Contribuer à la production de connaissances dans le champ de l'action sociale et médico-

sociale

- réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation
- construire un dispositif d'observation et de veille sociale
- conduire des études ou des recherches

Blocs de compétences 2 : Développer de l'ingénierie de projets et des analyses prospectives

- conduire des analyses prospectives
- développer une ingénierie de projets ou de programmes
- piloter des démarches évaluatives

Bloc de compétences 3 : Contribuer à conduire des projets de transformation sociale

- évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
- promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
- coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
- assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances

Blocs de compétences

RNCP39644BC01 — Contribuer à la production de connaissances dans le champ de l'action sociale et médico-sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation

- Savoir mobiliser et exploiter les connaissances des politiques sociales, des acteurs locaux et institutionnels, des organisations, des méthodes d'intervention sociale pour situer les problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large et les rendre intelligibles
- Savoir mettre en lien les enjeux et les objectifs

Construire un dispositif d'observation et de veille sociale

- Savoir rechercher et exploiter les sources d'information
- Savoir identifier les indicateurs pertinents
- Savoir organiser un système d'information
- Savoir mobiliser les partenariats nécessaires

Conduire des études ou des recherches

- Maîtriser l'utilisation de méthodes d'études et de recherche en sciences humaines et sociales
- Maîtriser les concepts et les démarches pour analyser les grandes questions sociales contemporaines
- Savoir concevoir appels d'offres et cahiers des charges
- Savoir piloter et accompagner des études ou des recherches

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : Recherche à dimension professionnelle

- Forme : Mémoire de 90 à 120 pages hors annexes
- Ecrit noté sur 20 : coef. 3 et soutenance orale notée sur 20 : coef. 2

o Epreuve organisée en centre d'examen d'une durée de 50 minutes séquencée de la manière suivante : 10 minutes de présentation par le candidat. et 40 minutes d'échanges avec les examinateurs

RNCP39644BC02 — Développer de l'ingénierie de projets et des analyses prospectives

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire des analyses prospectives

- Maîtriser les modèles méthodes et techniques de la prospective
- Savoir formaliser et proposer des stratégies d'action

Développer une ingénierie de projets ou de programmes

- Maîtriser les théories et méthodologies de conduite de programmes ou de projets complexes, leur approche critique
- Savoir évaluer les ressources correspondantes nécessaires
- Savoir identifier les enjeux liés au processus de formation et de recherche
- Savoir conduire et susciter des démarches de coproduction

Piloter des démarches évaluatives

- Connaître l'histoire et les dispositifs d'évaluation des politiques publiques
- Maîtriser les théories, méthodes et outils de l'évaluation
- Savoir favoriser la réflexion éthique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : Ingénierie de développement

- Forme : rapport collectif 30 à 35 pages hors annexes
- Ecrit collectif noté sur 20 coef. 1 et soutenance orale notée individuellement sur 20 coef. 1
- Epreuve organisée par l'établissement de formation

RNCP39644BC03 — Contribuer à conduire des projets de transformation sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels

- Savoir identifier, valoriser et évaluer les compétences
- Savoir susciter l'adhésion et l'implication des acteurs

Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives

- Savoir rendre le travail formateur en favorisant la transmission professionnelle
- Savoir développer les processus et moyens d'accès à la formation

Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail

- Maîtriser les théories et techniques d'animation de groupe, d'analyse et de gestion de conflits
- Savoir gérer des partenariats

Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances

- Savoir choisir les outils d'information et de communication appropriés aux circonstances et aux interlocuteurs
- Savoir promouvoir l'information et la communication entre les pôles techniques et politiques
- Savoir construire des argumentations précises et concises

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : Communication ressources humaines

- Forme : article de 10 000 à 12 000 signes relatif à l'une des quatre compétences du bloc de compétences
- Epreuve organisée par l'établissement de formation qui valide le sujet choisi par le candidat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout organisme public ou privé développant des politiques, des projets, des programmes dans le domaine social, médico-social ou de l'intervention sociale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- chargé de mission
- chargé d'études
- conseiller technique
- chef de projet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agréés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 749 €

Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 046
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent se présenter à la procédure d'admission les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme classé au moins de niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles ;
- être titulaire d'un diplôme au moins classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le préfet de région nomme le jury du diplôme qui comprend :

- 1° Le représentant de l'Etat en région et le recteur ou son représentant. L'un d'entre eux assure la présidence du jury ;
- 2° Des enseignants des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des formateurs des établissements de formation préparant aux diplômes de travail social ;
- 3° Des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine des politiques sociales ;
- 4° Pour un quart au moins de ses membres des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié salariés.

Ce jury peut, en tant que de besoin, se subdiviser en groupes d'examineurs.

Le préfet de région nomme le jury du diplôme qui comprend :

- 1° Le représentant de l'Etat en région et le recteur ou son représentant. L'un d'entre eux assure la présidence du jury ;
- 2° Des enseignants des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des formateurs des établissements de formation préparant aux diplômes de travail social ;
- 3° Des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine des politiques sociales ;
- 4° Pour un quart au moins de ses membres des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 371 €
Selon la branche	6 700 € – 7 371 €
Prise en charge	Branches concernées
7 371 €	Valeur par défaut · 212 branches
6 700 €	CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2026
Date de dernière délivrance possible	31/12/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4505

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36836, RNCP36838, RNCP4505

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39644/>

Où se former

Formations référencées	46
Organismes	20
Régions couvertes	11
Prix indicatif	982 € – 17 500 €
Durée	31 – 875 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	13
Organismes gestionnaires (CFA)	11
Organismes formateurs	11
Régions couvertes	9
Départements couverts	11
Organismes certifiés Qualiopi	10
Sessions	de 09/2025 à 09/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	70
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	11 %
Période	03/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	79
Montant total engagé	391 992 €
Coût moyen par dossier	4 962 €
Durée moyenne	459 h
Période	02/2025 – 08/2026
France compétences	64 %
OPCO	19 %
France Travail	7 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	5 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.